

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 04 MAI 2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. COQUARD. BASTION. HAZARD. DUMAS. ROCHAND. GAREL. PAVERO. VIANNAY. GERBOUD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSOLLARD.

- **VENTE DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE :** le Conseil Municipal décide d'annexer au bâtiment la parcelle de terrain attenante. Il sera demandé aux personnes intéressées par l'acquisition de ce bien de faire une proposition de prix.
- **PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE :** l'espace réservé pour l'extension, d'une superficie de 1500 m², inscrit au PLU jouxte le cimetière. Mme le Maire communique au Conseil Municipal que le propriétaire ne souhaite pas réduire la surface de son exploitation agricole et préférerait procéder à un échange de parcelles avec une partie de la AR n°319 (terrain de la Côte). Après avoir pris connaissance du fait que légalement un échange ne peut s'envisager et qu'il sera nécessaire de procéder à deux démarches de vente-achat, qu'il n'est pas souhaitable d'amputer le bien foncier destiné à une activité touristique, le Conseil Municipal décide de ne pas retenir la demande du propriétaire.
- **COMMISSIONS MUNICIPALES :**
 - ↳ « Bâtiments – Voirie-Urbanisme » : les commissions font part de l'avancée de leur travail sur le projet de lotissement du GareL., des précisions en terme d'aménagement de l'espace sont désormais apportées.
 - ↳ « Vie associative » : Mme le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'insister près des Présidentes et Présidents d'associations pour qu'ils pensent bien à réserver la salle polyvalente pour leurs manifestations. La réalisation du calendrier des manifestations ne fait pas office de réservation.
- **INAUGURATION DES REALISATIONS DU PATRIMOINE :** Le conseil décide d'inaugurer deux réalisations « phare » du chantier Patrimoine, à savoir l'abri de Rampôt et la croix afin que le sculpteur puisse commenter son travail. Elle aura lieu le 19 juin, toute la population sera conviée.
- **PROJET INTERCOMMUNAL « EOLIENNES » :** Mme le Maire informe le Conseil que ce projet stagne car une société a communiqué une étude de faisabilité qui met en évidence que le territoire de « Chamousset en Lyonnais » comporte qu'une petite frange (sur Villechenève) propice à l'implantation d'éoliennes. La commission intercommunale « Environnement » projette donc de reprendre toutes ces données pour mesurer la pertinence d'un tel projet.
- **RESULTAT APPEL D'OFFRES TRAVAUX MAIRIE :** Mme le maire communique le nom des entreprises retenues et informe du démarrage du chantier fin août :

↳ Lot 1	Maçonnerie démolition	EGB ROUBI	203 085.33
↳ Lot 2	Etanchéité	SOLOSEC	20 668.58
↳ Lot 3	Charpente	LIBERCIER	32 967.30
↳ Lot 4	Couverture Zinguerie	RAYNARD	28 029.50
↳ Lot 5	Chape liquide	CHERBLANC	2 794.00
↳ Lot 6	Menuiserie vitrerie serrurerie	NEEL	44 914.00
↳ Lot 7	Menuiserie intérieur bois	JOURNET	28 148.15
↳ Lot 8	Plâtrerie peinture	ROCHAND	39 930.72
↳ Lot 9	Carrelage	TOINON	5 073.10
↳ Lot 10	Plomberie sanitaires	BEALEM	4 472.00
↳ Lot 11	Chauffage	BEALEM	66 281.00
↳ Lot 12	Electricité	NOALLY	19 624.00

TOTAL HT 495 987.68

- **QUESTIONS DIVERSES :**

↳ **Les amis de la bibliothèque :** L'association a adressé un courrier au Conseil Municipal afin de présenter son budget et demander l'entretien des vitres. Le Conseil donne un avis favorable

↳ **Film train :** L'association « les Fouineurs bédouins » de Longessaigne a réalisé un film mettant en évidence les vestiges et le projet de la ligne de chemin de fer l'Arbresle –Panissières. Ce film sera présenté à la population courant mai à Longessaigne et ensuite vendu et mis à disposition des communes qui souhaiteront le diffuser. Parallèlement, l'association projette réaliser des panneaux pouvant servir à une exposition. Pour cela, elle sollicite une subvention aux communes concernées. Le Conseil donne un accord de principe en attendant les précisions sur le montant exact.

Mme le Maire invite donc la commission « Vie Culturelle-Animation du Village » à organiser une soirée pour la diffusion de ce film pour la population.

↳ **Démission :** M. Jack Hazard présente sa démission du Conseil Municipal en raison d'un déménagement. Mme le Maire le remercie pour son investissement très apprécié notamment pour la création et gestion du site internet ainsi que pour la réalisation du bulletin.

Fait en Mairie le 11 mai 2010

Le Maire,